

**Avis public – October 17, 2025**

**Commission d'examen en réponse à un avis d'opposition concernant la Décision de réévaluation RVD2021-05, Imidaclopride et préparations commerciales connexes**

Le présent document a pour but d'aviser l'opposante, le titulaire et la population canadienne que l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada constituera une commission d'examen pour se pencher sur l'utilisation d'études en mésocosme à l'appui de la réévaluation de l'imidaclopride, et qu'elle invitera les membres du public à présenter par écrit leurs observations à la commission.

Les avis d'opposition déposés au titre du paragraphe 35(1) de la *Loi sur les produits antiparasitaires* à l'égard de la décision de réévaluation de l'imidaclopride et des préparations commerciales connexes ont été examinés et évalués conformément à la *Loi sur les produits antiparasitaires* et au *Règlement sur les commissions d'examen*. Parmi ces avis d'opposition, on compte celui déposé par Christy Morrissey, Ph. D., professeure de biologie à l'Université de la Saskatchewan, concernant les évaluations des risques environnementaux et de la valeur.

L'évaluation de l'avis d'opposition de M<sup>me</sup> Morrissey a soulevé un doute de nature scientifique quant à un aspect de l'évaluation des risques environnementaux que pose l'imidaclopride : l'ARLA aurait donné trop de poids aux études en mésocosme pour évaluer les risques pour les invertébrés aquatiques. Plus précisément, M<sup>me</sup> Morrissey est d'avis que les études en mésocosme devraient faire appel à un facteur d'incertitude supérieur à 1 dans les évaluations des risques pour l'environnement.

L'ARLA a constitué une commission d'examen de trois spécialistes indépendants et impartiaux dont l'expertise complémentaire en réglementation des pesticides, en études en mésocosme et en évaluation des risques environnementaux lui permettra de donner un avis scientifique objectif sur les questions relatives aux études en mésocosme et leur utilisation dans la décision de réévaluation de l'imidaclopride (Voir l'annexe 1).

La décision de réévaluation de l'imidaclopride et des préparations commerciales connexes ne sera pas suspendue pendant la constitution de la commission d'examen ni pendant les activités de celle-ci.

La question soumise à la commission d'examen est la suivante : « Le critère d'effet (CSEO de 0.16 µg MPT/L, équivalent à une valeur nominale de 0.243 µg/L) utilisé dans l'étude de 2015, « Outdoor microcosm study to the effects of IMIDACLOPRID SL 200 on the summer generation of the mayfly *Cloeon dipterum* », protège-t-il suffisamment les communautés d'invertébrés aquatiques? Si ce n'est pas le cas, comment l'ARLA devrait-elle s'y prendre pour sélectionner le critère d'effet des études en mésocosme en cause? »

L'ARLA invite les personnes intéressées à présenter par écrit leurs observations à la commission d'examen. Celles-ci doivent se limiter à la question faisant l'objet de l'examen (comme indiqué ci-dessus). **Transmettez l'information dans les 45 jours suivant la publication du présent avis public en écrivant un message ayant pour objet « Observation en réponse à la**

**demande n° 2025-2565 », à l'adresse de messagerie des avis d'opposition ([pmra.noo-ado.arla@hc-sc.gc.ca](mailto:pmra.noo-ado.arla@hc-sc.gc.ca)). La commission d'examen ne tiendra pas compte des commentaires d'ordre général, même s'ils concernent la décision de réévaluation ou l'avis d'opposition.**

## **L'annex 1: Biographie Professionnelle Des Membres De La Commission D'examen**

### **1) David Dall, Ph.D.**

David Dall est un scientifique chevronné qui possède une expérience professionnelle dans les secteurs public et privé et celui de l'enseignement supérieur. Il est titulaire d'un doctorat en sciences agricoles de l'université d'Adélaïde, d'une maîtrise en droit de l'environnement et en droit de la propriété intellectuelle de l'Australian National University, et est diplômé de l'Australian Institute of Company Directors.

Son expérience professionnelle comprend des postes de chercheur principal à la Division d'entomologie de l'organisme de recherche phare du gouvernement australien (CSIRO) et d'analyste scientifique principal pour la biosécurité végétale au ministère australien de l'Agriculture, des Pêches et des Forêts. Depuis mai 2023, il occupe le poste de directeur de l'Environnement à l'Autorité australienne des pesticides et des médicaments vétérinaires (APVMA), où il est basé à Canberra. Il est président du comité consultatif du Centre pour les nanosatellites cubiques, les drones et leurs applications (CUAVA) du Conseil australien de la recherche, basé à l'université de Sydney, depuis 2018.

M. Dall possède une expérience dans plusieurs domaines de la gestion environnementale et agricole, notamment la biosécurité végétale, la lutte contre les organismes nuisibles vertébrés et invertébrés, et les aspects réglementaires liés à l'utilisation de produits chimiques agricoles et vétérinaires.

Ses publications techniques récentes portent sur les interceptions à la frontière australienne de contaminations par des virus et des viroïdes dans des semences végétales importées, ainsi que sur l'analyse visant à informer la protection biosécuritaire des semences importées.

Dall DJ et al. 2023. Prevalences of Tobamovirus Contamination in Seed Lots of Tomato and Capsicum. *Viruses* 15(4):883. doi: 10.3390/v15040883.

Dall DJ et al. 2019. Prevalences of Pospiviroid Contamination in Large Seed Lots of Tomato and Capsicum, and Related Seed Testing Considerations. *Viruses* 11(11):1034. doi: 10.3390/v11111034.

### **2) Karen Kidd, Ph.D.**

Karen Kidd est titulaire de la chaire Jarislowsky en environnement et santé et professeure au département de biologie de l'Université McMaster. Auparavant, elle était titulaire d'une chaire de recherche du Canada de niveau 1 sur la contamination chimique des réseaux trophiques à l'Université du Nouveau-Brunswick et chercheuse scientifique au ministère des Pêches et des Océans du Canada. M<sup>me</sup> Kidd possède un baccalauréat en toxicologie environnementale de l'Université de Guelph et un doctorat en biologie environnementale et en écologie de l'Université de l'Alberta. Ses principaux intérêts de recherche portent sur l'écotoxicologie aquatique, avec un intérêt particulier plus récemment pour les contaminants émergents dans les eaux usées municipales, mais son expertise couvre également les sources diffuses de divers contaminants, y compris les anciens pesticides, ainsi que leur devenir et leurs effets. Elle a dirigé ou participé à trois grandes expériences sur l'ensemble de l'écosystème afin de comprendre comment 1) l'œstrogène utilisé dans la pilule contraceptive affecte les poissons et leurs proies, 2) les déchets provenant de l'aquaculture de la truite arc-en-ciel affectent les

organismes indigènes, et 3) un herbicide et des engrais couramment utilisés affectent la santé des communautés des zones humides. Une quatrième étude sur l'ensemble de l'écosystème, portant sur les agents antimicrobiens, est en cours. Ces expériences comprennent des études en mésocosme visant à caractériser le devenir et les effets d'un œstrogène synthétique et d'un agent antimicrobien.

M<sup>me</sup> Kidd a publié plus de 180 articles évalués par des pairs dans ce domaine, a siégé à plusieurs comités scientifiques nationaux et internationaux, dont la Commission mixte internationale, et a corédigé une étude scientifique de pointe sur les perturbateurs du système endocrinien pour le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation mondiale de la santé. Elle a reçu le prix international Recipharm pour l'environnement en 2018 pour l'excellence de ses recherches sur la compréhension des répercussions environnementales des produits pharmaceutiques, ainsi que la plus haute distinction de la Society of Environmental Toxicology and Chemistry et le prix Founder pour ses contributions professionnelles dans ce domaine. Son rôle dans les sciences aquatiques au Canada a été reconnu en 2021 par le Prix des contributions exceptionnelles décerné par l'Atelier Ecotox du Canada et le prix Frank Rigler décerné par la Société canadienne de Limnologie pour ses réalisations remarquables dans le domaine de la limnologie.

### 3) Ryan Prosser, Ph.D.

Ryan Prosser est professeur agrégé à la Faculté des sciences environnementales de l'Université de Guelph. Il détient un baccalauréat en biologie de l'Université Queen's, ainsi qu'un baccalauréat (avec distinction) et un doctorat en toxicologie environnementale de l'Université de Guelph. Son groupe de recherche étudie le devenir et les effets des produits chimiques dans l'environnement en menant des recherches sur divers contaminants, tels que les pesticides, les métaux, les hydrocarbures pétroliers, les produits pharmaceutiques, les produits de soins personnels, les naphtalènesulfonates, les phénylamine de substitution, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et les microplastiques. Ses recherches servent à caractériser le risque que présentent les contaminants dans les écosystèmes aquatiques et terrestres, ainsi qu'à étudier les répercussions des produits chimiques sur les invertébrés aquatiques.

M. Prosser a contribué à plus de 300 présentations, y compris des entrevues et des rencontres avec les médias, et a publié plus de 120 articles évalués par des pairs, des rapports techniques et un livre dans son domaine. Il a siégé à plusieurs comités universitaires, il a travaillé au sein de la communauté scientifique et a été actif auprès du public, et il a notamment siégé au Groupe de travail technique sur la transparence de l'ARLA (2022-2023) et à d'autres comités consultatifs scientifiques gouvernementaux. Il a reçu plusieurs prix et subventions dans son domaine.